



**Le nouveau BRH*
des Assistants Sociaux**

**C'EST
L'ARLÉSIENNE :
LE TEXTE QUI
NE VIENT PAS...**

**Raconte-moi un rêve!
Dessine-moi un AS!
Ecris-moi un BRH!**



Fort du constat des nouvelles missions et de la charge de travail des Assistants Sociaux (AS), la Direction des Ressources Humaines s'est engagée depuis plus de 2 ans à écrire un nouveau BRH pour les AS pour fixer les règles sur :

- Leur périmètre d'intervention.
- Le cadre des nouvelles missions collectives.
- Les moyens matériels dédiés.
- Le recrutement et le développement des carrières.
- La déontologie propre à ce métier.

LES REVENDICATIONS DE FO :

- Un AS mono-métier pour 800 agents et un AS multi-métiers pour 600 agents. Ces critères sont à pondérer en tenant compte de la réalité géographique locale, des déplacements et des missions collectives.
- Des moyens de remplacement systématiques en cas d'absence.
- Un recrutement direct en III-2 et une évolution de carrière jusqu'au groupe A.
- Une formation professionnelle en adéquation avec les nouvelles missions.
- Un véhicule pour chaque AS.
- Le respect de la déontologie du métier.
- L'animation du réseau, c'est-à-dire un soutien, un espace de parole, des échanges et une confrontation des pratiques.

La section FOCOM POSTE 06

LIBERTÉ – DÉMOCRATIE – INDÉPENDANCE